

Dans l'onglet « Factures », si « Payer par CB » n'apparaît plus à côté de la facture

Vous trouverez ci-après la liste des factures vous concernant :

Facture n°C2023-06-1246 du 01/06/2023 au 07/07/2023 60.93 €   
Facture n°C2023-05-1049 du 01/05/2023 au 31/05/2023 40.62 €   
Facture n°C2023-04-0842 du 01/04/2023 au 30/04/2023 22.06 €   
Facture n°B2023-04-0971 du 01/04/2023 au 30/04/2023 5.00 € 

Vous pouvez vous rendre sur l'onglet « Accueil » et cliquez sur

**Bienvenue sur le site de réservation des prestations liées à l'enfance de la commune de Tencin !**

**ATTENTION:**

**Dorénavant toutes vos demandes cantine , périscolaire et correspondances se feront UNIQUEMENT sur l'adresse mail suivante: [alsh@tencin.fr](mailto:alsh@tencin.fr)**

**A savoir, les mails reçus sur une autre adresse ( accueil mairie ) ne seront plus pris en compte**

Ceci est  **votre espace personnel**  où vous pouvez réserver les repas de vos enfants et la garderie périscolaire.

Concernant la garde des enfants en multi-accueils ou ALSH, consultez le site du Gersivaudan : <https://www.le-gersivaudan.fr>

**Rappel : La prestation "cantine" se décline en 2 lignes distinctes : "repas" + "garderie repas" !**

**Merci de vérifier que vous avez bien coché les 2 lignes lors de vos inscriptions à la cantine sinon la réservation ne sera pas prise en compte.**

Attention : tout enfant non inscrit à la cantine mais laissé sous la responsabilité de l'établissement durant la période méridienne sera pris en charge (repas + garderie) au tarif de 12,30

**Le paiement en ligne est disponible ici : <https://www.tipi.budget.gouv.fr/tpa/accueilportail.web>**

Ensuite vous indiquez les références qui se trouve sur votre facture :

**Adresse de paiement par internet :**

<https://www.payfip.gouv.fr>

**Identifiant collectivité :** 008574

**Référence :** 2023-CA-00-0000000001049